



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | FÉDÉRATION ROMANDE DU CARRELAGE (FERC)

Faire respecter les CCT

La Fédération romande du carrelage (FERC) a tenu son assemblée annuelle le 16 mai, à Sion. Commerces, détaillants et poseurs ont entendu un bilan détaillé de l'exercice écoulé, puis ont été informés d'un programme ambitieux pour les mois à venir.

TEXTE ET PHOTOGRAPHIES: ANNIE ADMANE

Les Celliers de Sion, bel établissement de promotion des vins valaisans (voir *Bâtir*, édition 7/8-2018, sur www.batir-jcsr.ch), ont été pris d'assaut par les membres de la Fédération romande du carrelage, tant par implication professionnelle que par envie de découvrir un nouvel endroit représentant des savoir-faire constructifs locaux.

Une ambiance par conséquent au beau fixe, pour une assemblée joviale mais surtout informative et efficace. Et le président de la FERC, Laurent Cornu, a posé d'emblée une question majeure: «Aurons-nous encore du travail demain?» Une façon d'interpeller l'assemblée sur un contexte difficile.

Résister dans l'adversité

Aux yeux du président, les défis sont nombreux: si les conditions-cadres restent

favorables, «malgré un marché actif, il est difficile de trouver du personnel qualifié et, en raison de la baisse de l'immigration, on assiste actuellement à une offre excédentaire en logements, un phénomène que l'on remarque en particulier sur l'Arc lémanique.» Puis il est revenu sur la problématique des salles de bains en cellules préfabriquées, s'indignant des 910 unités qui ont été posées par une main-d'œuvre étrangère, avec des matériaux et un transport également en provenance de l'étranger, sur le bâtiment Vortex, à Chavannes-près-Renens (VD), futur village olympique des JOJ 2020, mais aussi campus universitaire d'avenir, dont le maître d'ouvrage est la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, «lequel n'a perçu, par conséquent, aucun impôt sur ce travail... de quoi laisser songeur!». Cela étant, Laurent Cornu veut maintenir le cap: «Les CCT sont de bonne qua-



A gauche, Laurent Cornu, président, et à ses côtés, Patrick Loosli, directeur. Laurent Cornu déplore les difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée, malgré un contexte favorable.

de reconduire cet événement en 2020, avec l'idée de créer éventuellement un prix pour les projets des architectes en fin de formation.

Sur le thème de la sécurité au travail, trois cours Perco ont été suivis par 41 personnes en 2018, portant ainsi l'effectif total à 151 personnes, pour 108 entreprises affiliées en Suisse romande à la Solution de branche SB55. Cela complété par les demi-journées d'échange d'expérience (cours EDEX), une innovation de l'exercice 2018.



Patrick Loosli a évoqué un programme très étoffé en 2019.

lité, nous devons les imposer et les faire respecter [...]; notre formation professionnelle est en jeu.» Regrettant que les peines actuelles soient peu dissuasives, le président estime cependant que face à la concurrence déloyale, au travail au noir et aux faillites en série, il faut poursuivre le travail de sape. «A quand un registre professionnel?» s'impatiente-t-il, ce qui, selon lui, permettrait de défendre les professions en séparant le bon grain de l'ivraie.

Un comité très actif

Patrick Loosli, directeur de la FERC, a détaillé, pour sa part, le bilan de l'exercice écoulé et présenté un programme d'activités très étoffé pour 2019.

En premier lieu, la formation, avec une véritable performance pour la volée 2018: de bons résultats aux examens de CFC et d'AFP, avec respectivement 86% et 93%

de réussite, et un effectif stable pour les jeunes en formation, quand bien même il est difficile de maintenir ces apprentissages sur cinq sites avec des effectifs restreints. Dans le domaine de la formation supérieure, 23 candidats sont en cours de formation pour passer le brevet, avant que les cours de maîtrise ne démarrent, au mois de janvier 2020.

D'un autre côté, les bases ont été jetées pour des cours destinés à former de nouveaux experts, lesquels devraient débuter à l'automne 2021. Et enfin, la formation continue, qui a été complétée par un système de formation à la carte, des séminaires de près de deux heures qui peuvent être sollicités dès quinze participants au minimum, directement auprès de la FERC. En parallèle, la deuxième édition du séminaire pour architectes et planificateurs s'est tenue en mars et le comité de la FERC projette

Enfin, soigner l'image et communiquer. Pour contrecarrer la détérioration de l'image du métier, le comité travaille à la création d'une image commune «solution-carrelage», dont le directeur a présenté l'avant-projet. En outre, un site internet axé sur la demande des clients est en voie de réalisation et le magazine va évoluer dans le même sens. Travailler sur la communication implique également d'élaborer des supports pour les entreprises et d'être présent sur les réseaux sociaux et par des spots radio. «Les membres doivent s'impliquer, insiste le directeur, faute de quoi ces efforts seront vains. Ce sont également des critères positifs pour les entreprises, par la valorisation du professionnalisme et de la qualité.»



Evelyn Crettex Reber, préfète du district de Sion, a apporté les salutations du canton du Valais.

Dans cette optique, après une absence de six ans aux Championnats suisses des métiers, la FERC sera présente à l'édition 2020 des SwissSkills, et étudie actuellement la mise en place d'un concours national en collaboration avec l'Association suisse du carrelage (ASC), sur un stand commun partagé avec Feusuisse, l'association des poêliers-fumistes.

Des élus très impliqués

Deux personnalités locales ont honoré de leur présence l'assemblée des métiers du carrelage. La préfète du district de Sion, Evelyn Crettex Reber, représentant pour l'occasion le canton du Valais, s'est exprimée avec empathie sur la branche du carrelage, relevant à la fois les qualités professionnelles des entrepreneurs présents, ainsi que les valeurs qui les animent, et les mérites d'un matériau qui a su parfaitement évoluer, pour s'imposer désormais bien au-delà des simples sols – un élément incontournable du design contemporain.

Quant à Philippe Varone, président de la Ville de Sion, il a évoqué l'évolution remarquable de la capitale cantonale à divers égards: épice de d'un bassin de population de 100 000 habitants entre

Ardon et Salquenen, ce qui représente environ un habitant du Valais sur trois, et 65 000 emplois, soit un emploi sur deux dans le canton, la ville est devenue universitaire avec la présence de l'EPFL (Campus Energypolis) notamment, mais aussi grâce à l'Université de Lausanne pour le tourisme à l'Université de Genève pour les droits de l'enfant. Les domaines polaire et alpin sont un troisième axe de recherche qui se développera et demandera, à terme, quelque 400 nouveaux collaborateurs pour la recherche fondamentale menée par l'EPFL et la recherche appliquée de la HES. «Nous sommes en train de réfléchir à cette échelle supra-communale pour des projets d'aménagement du territoire et de mobilité urbaine.» Du coup, la Ville de Sion planifie une réurbanisation, pour laquelle des investissements devront être consentis dans les infrastructures. ■



Constructionromande

Au cœur de la bataille

Nicolas Rufener, directeur de constructionromande, est venu apporter les salutations de la faïtière et en a profité pour présenter quelques orientations politiques.

Constructionromande a été créée en 2016, au moment où la population avait accepté l'initiative Weber visant les résidences secondaires et la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Des dispositions contre lesquelles «la construction s'était montrée peu réactive», se souvient Nicolas Rufener, raison qui a incité les métiers de la branche à faire valoir leurs spécificités, d'où la création de l'entité romande, petite sœur de la faïtière nationale constructionsuisse. Depuis, un travail en profondeur a été réalisé, qui a porté ses fruits. L'association défend chaque année dix dossiers reflétant les préoccupations des métiers de la construction en Suisse romande, et les portera à l'automne devant les parlementaires à Berne.

Pour 2019, la rencontre devant le politique se tiendra le 18 décembre (tardivement cette année, en raison des élections fédérales du 20 octobre), avec trois sujets prioritaires: la loi sur les marchés publics et le souci de la cohérence réciproque avec l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la politique de la concurrence dans l'optique du fonctionnement de la Comco, et la suppression de la valeur locative, ce dernier volet représentant la prochaine bataille de constructionromande avant le verdict des urnes. ■ AA